



CONCOURS PHOTO 2016 - Règlement

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le concours photo Éveil et Nature est ouvert à tous, sans restriction d'âge, à l'exclusion des membres du jury.

THEMATIQUE 2016

- « Pour moi, une éducation nature c'est... »

COMMENT PARTICIPER ?

La participation et le dépôt des photos se font obligatoirement en ligne. Lors de son inscription, le participant doit fournir une adresse e-mail valide permettant de le contacter.

Chaque foyer peut proposer jusqu'à 3 photos. Il n'y aura toutefois jamais plus d'un gagnant par foyer. Si plusieurs photos d'un même foyer sont sélectionnées, seule la mieux notée sera retenue.

Dates et délais : Du jeudi 28 avril au mercredi 17 mai 2016 minuit (heure de Paris). Nous vous recommandons vivement de ne pas attendre la dernière minute pour déposer vos photos !

Fichiers demandés :

Les images déposées (couleur ou noir et blanc) devront être :

- au format JPEG,
- d'une taille minimale de 1200 pixels pour le bord le plus long
- sans marges ni signature
- avec un minimum de retouches ou d'effets

La photo devra être accompagnée d'une légende. Cette légende ne devra pas être écrite directement sur la photo, mais jointe à celle-ci.

LE JURY

Une **pré-sélection** sera faite les **18 et 19 mai 2016** par un jury composé de l'organisatrice (Emilie Lagoeyte) ainsi que d'un photographe . Le Jury procédera dans le respect des règles d'anonymat à la sélection des photos.

Le **Jury Final**, composé d'un représentant de chaque maison d'édition ainsi que de représentants des lecteurs d'Éveil et Nature désignera les lauréats les **20 et 21 mai 2016**. Pour cela, chaque membre de ce jury proposera son classement des 10 photos sélectionnées ce qui permettra d'attribuer une note à chaque photo. Les photos seront alors classées par ordre croissant en fonction de leur note. En cas d'ex-æquo, le premier jury (composé de l'organisatrice et du photographe) se réservera le droit de départager.

Les résultats seront communiqués par email et disponibles sur le site internet.

LES PRIX ET LA REMISE DES PRIX

Les prix ne pourront pas faire l'objet d'une contrepartie en espèces, ni de quelque nature que ce soit et sont non cessibles.

- **Un Prix pour chaque gagnant : 1 ou plusieurs lots**, par ordre de valeur marchande décroissant
- **Le Prix du Public** attribué à la photo ayant reçu le plus grand nombre de votes via facebook sera récompensé par un lot supplémentaire.

Le Jury se réserve le droit d'attribuer des «Mentions Spéciales».

Chaque lauréat se verra en outre offrir une inscription au C.E.L.E.N. (Cours En Ligne Éveil et Nature) de son choix.

La remise des prix aura lieu le dimanche 22 mai 2016 à 20 heures (heure de Paris).

Les lots seront ensuite envoyés aux lauréats dans les jours suivants.

DROIT D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION

En participant, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son oeuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée.

L'auteur d'une photographie sélectionnée ou lauréate autorise Eveil et Nature à reproduire et à diffuser son oeuvre dans le cadre de la promotion du concours.

Le Festival s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'oeuvre sans accord préalable de l'auteur.

EXPOSITION

Les photos lauréats seront exposées sur une page dédiée, sur le site Éveil et Nature.

RESPONSABILITÉ

La participation au concours étant réalisée par le biais d'internet, elle implique la connaissance et l'acceptation des limites d'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les débits très variables, le temps de chargement, l'absence de protection de certaines données contre des détournements et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. En conséquence, Éveil et Nature ne saurait être tenu pour responsable.